

**FORCE OUVRIERE : 70 ANS D'INDEPENDANCE ET DE DEFENSE DES VALEURS REPUBLICAINES****Vive le pluralisme syndical**

Depuis le début de l'année, l'ensemble des organisations syndicales peuvent communiquer directement avec l'ensemble des agents via la messagerie professionnelle. C'est très bien car le pluralisme est toujours un enrichissement et rien n'est pire, que ce soit dans le domaine syndical ou d'autres, que l'absence de la diversité et des opinions.

Le pluralisme, nous ne le craignons vraiment pas, bien au contraire, et nous apprécions de lire ce que disent les syndicats qui ne sont pas représentés dans nos deux Directions. C'est conforme à nos démarches personnelles et collectives, à notre esprit d'ouverture.

C'est d'ailleurs ainsi que nous continuer de rassembler des collègues des différents services. Celles et ceux qui sont historiquement proches de FO, qui viennent d'autres syndicats ou qui n'avaient jamais été syndiqués auparavant.

Pour nous, le syndicalisme, ce n'est pas un petit monde éloigné des réalités du quotidien des services et, à cet égard, vous avez d'ailleurs été très nombreux à nous féliciter d'avoir abordé le sujet essentiel du refus d'avoir des permanents locaux. Pour nous, le syndicalisme c'est être dans les réalités et celles-ci sont toujours nuancées. C'est la raison pour laquelle nous ne concevons pas qu'être syndicaliste consisterait à n'être que chargés de diffuser la parole des chefs nationaux et d'être dans la critique permanente. Pour nous, le syndicalisme, c'est au contraire être ouvert à tous, travailler avec nos collègues qui sont dans les services et avec la Direction, travailler, en relation avec nos représentants nationaux, pour ensuite approuver ou contester les projets.

Dans nos deux Directions, nous – qui incarnons le pluralisme syndical au niveau local – vous invitons à nous rejoindre pour travailler dans l'intérêt de tous, pour une meilleure crédibilité syndicale et donc un renforcement de la défense de vos droits et de la Fonction Publique.

DINR – SARH**GREVE LE 22 MARS**

**Défense du statut et du service public,
Jour de carence, point d'indice gelé,
CSG non compensée,
Pouvoir d'achat en baisse**

Bientôt la sécurité sociale et les retraites.



Et toi tu fais quoi
le 22 mars ?

**Fonction
Publique
Mobilisation
Générale
le 22 mars**

A Force Ouvrière, nous n'avons pas nécessairement les mêmes opinions ou les mêmes approches sur de nombreux sujets. Mais, ce qui nous rapproche, c'est que nous sommes partisans d'un Etat qui assume ses missions et notamment celles qui relèvent du pouvoir régalien.

Nous sommes fiers de soutenir les policiers, les gardiens de prison, les enseignants ou naturellement les fonctionnaires du Minefi. Nous sommes fiers car même lorsque le pouvoir est défaillant comme jamais – et c'est le cas actuellement – la fonction publique et les services publics sont là, au service de tous.

Le 22 mars, nous devons tous être ensemble pour défendre la France, pour défendre les usagers, pour nous défendre contre les mauvais coups de ce gouvernement technocratique.

Et c'est vrai, la finance et les Services Publics sont des mots qui ne vont pas bien ensemble....



Par référence à Alfred Jarry qui était un précurseur dans le domaine du surréalisme. Il aura imposé un nouveau mot à la langue *ubuesque*, qui renvoie à l'univers singulier de son héros (la gidouille verte, le voiturin à phynances, le crochet à nobles, le bâton à physique, le petit balai qu'on ne saurait dire, etc.), et qui qualifie par extension un monde absurde, grotesque, dominé par la bureaucratie et le bon plaisir des tyranneaux à la fois odieux et ridicules.

— Journée internationale de la femme ?



— À TRAVAIL ÉGAL SALAIRE ÉGAL!

<http://www.force-ouvriere.fr/>

Egalité Femmes/Hommes . après le temps de l'engagement, le temps des actes

FO se félicite du vote à l'unanimité de la résolution du Conseil économique et social et environnemental qui souligne les indispensables effectivité et évaluation des dispositifs législatifs ainsi que des moyens à la hauteur sur ces questions, et particulièrement l'application des sanctions financières relatives à l'égalité salariale. Sur l'ensemble de ces sujets que ce soit sur l'égalité professionnelle, la lutte contre les stéréotypes qui sont les racines des inégalités, l'accès des femmes aux droits sociaux, la lutte contre les violences faites aux femmes, FO partage avec le CESE la nécessité d'avoir une politique globale qui doit se décliner à tous les niveaux avec des dispositifs et des moyens dédiés dont il faut garantir l'effectivité et l'évaluation.

Réunion informelle entre les directions de la DINR et du SARH et Force Ouvrière et les autres syndicats.

Le premier sujet concernait le rappel de règles de vie sur la base d'un document de travail "questions /réponses" qui abordait des points connus de celles et ceux qui, comme nous, travaillent dans les services. Nous sommes intervenus sur les différents points en demandant notamment des précisions sur les règles en cas d'intempéries ou de difficultés de transport, information en cas de maladie et précisions sur les contre-visites.

Le second sujet concernait les travaux de réorganisation du 6ème étage nord, le fonctionnement du SCRH et des services ressources humaines de la Direction. A cet égard, nous étions accompagnés de plusieurs agents qui travaillent dans les services concernés et qui purent donc faire des remarques pertinentes . Isabelle Bianchi, Anne Sophie Bernard, Antony Mouanga et pour la partie travaux de Daniel Le Metayer.

Sur le déménagement, Daniel a évoqué le sujet essentiel pour son équipe et pour les agents concernés du planning et de l'organisation des travaux ; Il est nécessaire que les travaux engagés dès avril soient terminés en juin ce qui permettra d'organiser l'arrivée des nouveaux agents en septembre.

Sur le fonctionnement des services RH et du CSRH (et des autres intervenants dont le SIA), nous avons eu confirmation de ce que nous indiquions. Isabelle, Anne-Sophie et Antony sont intervenus à plusieurs reprises pour donner des précisions utiles sur des sujets qu'ils connaissent pour les pratiquer au quotidien. Nous avons abordés les différents sujets concernant les relations entre les structures et entre les agents des services et ces structures. Sur l'organisation du CSRH, les sujets de l'affectation, du soutien, de la formation professionnelle, de la volumétrie, des congés ou encore de l'organisation des services. Du passage entre Agora et SIRHIUS, de l'ergonomie, des problèmes connus et des zones de risques éventuelles. Nous sommes satisfaits que les agents des services concernés et qui savent donc de quoi ils parlent aient pu intervenir directement dans cette réunion et nous sommes heureux que leur très forte implication ainsi que celle de leurs collègues ait été soulignée par la Direction.

En janvier 2019, la gestion des ressources humaines sera assurée par les centres de services des ressources humaines dont celui du SARH qui gèrera les agents de nos directions, de la centrale, par le service national d'information aux agents (SIA) installé à Melun. L'application Agora sera remplacée par SIRHIUS en mai prochain. Les services ressources humaines des Directions (FRHL/ FONCTION RH LOCALES) continueront de décider des recrutements et affectations locales, des inscriptions aux listes d'aptitude, de la formation, de l'action sociale et du suivi et de l'accompagnement des carrières des agents. Le SCRH sera constitué d'agents spécialisés qui assureront la gestion des paies des agents et actualiseront les dossiers en termes administratifs et comptables. temps partiel, coordonnées bancaires, changement d'affectation mais ne sera pas un interlocuteur direct des agents qui devront passer par le SIA. Les agents pourront saisir par formuel – sur Ulysse – ou téléphone le SIA pour les questions qui appellent des réponses plus précises ou fréquentes et les dirigera, pour celles qui le nécessitent vers les interlocuteurs concernés . services RH de la Direction, services centraux.

En quelques mots...Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site.

IVème Congrès National à Ronce les Bains 26-30 mars 2018

Notre ami Philippe Flohr sera le représentant de la DINR et du SARH

Il participera aux débats nationaux et il portera deux de nos revendications fortes :

- La consolidation de nos deux Directions de référence qui passe notamment par des effectifs et des moyens adaptés aux missions actuelles et futures.
- Nos revendications indemnitaires que nous sommes légitimes à effectuer car nous, nous avons toujours été favorables à la scission ce qui est naturellement une source de cohérence et de crédibilité.

Marre d'être pris pour des coûts ?

«GEL» du point d'INDICE

Hausse de la CSG

GEL du POINT d'INDICE
PERTE de POUVOIR d'ACHAT
RETOUR du JOUR de CARENCE
Rémunération au MERITE
Départs VOLONTAIRES
Report de l'aumône PPCR en 2019
Raréfaction des promotions de grade

STOP À L'AUSTÉRITÉ!

FO PRIORITY TO SALARIES, EMPLOYMENT, PUBLIC SERVICES

Syndicaliste au quotidien

en 2018 c'est décidé

Mon Pouvoir d'achat C'est pas du luxe !

Année	Taux
2010	7,85%
2011	8,32%
2012	8,39%
2013	8,78%
2014	9,14%
2015	9,54%
2016	9,94%
2017	10,33%
2018	10,56%
2019 (à compter de 2019)	11,10%

en 2018 c'est décidé

La rémunération depuis janvier 2018 ou la baisse organisée du pouvoir d'achat des fonctionnaires !

Depuis le 1er janvier 2018 chacun a pu constater des changements concernant sa rémunération. Voici quelques éléments d'information pour vous aider à mieux comprendre : le taux de la retenue pour pension civile est passé à 10,56 % du TIB (traitement indiciaire brut) et la hausse de 1,7 point du taux de la CSG. Dans la mesure où les fonctionnaires ne cotisaient pas à l'assurance chômage, l'augmentation de la CSG génèrait automatiquement une perte de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires. Aussi, afin de compenser cette hausse de la CSG pour les agents de la fonction publique, le gouvernement a pris 2 mesures : Suppression de la contribution de solidarité au taux de 1 %. Et création d'une indemnité compensatrice.

Pour F.O-DGFIP, les conditions de cette compensation posent problème. En effet, elle fera l'objet au 1er janvier 2019 et uniquement au 1er janvier 2019 d'une régularisation à la hausse pour ceux qui auraient bénéficié d'évolution dans leur déroulement de carrière ce qui permet de dire que cette mesure n'est pas totalement pérenne. L'action syndicale a permis de faire avancer quelque peu ce dossier. Les propositions initiales consistaient en effet en une indemnité dégressive en fonction du déroulement de carrière dont les nouveaux entrants étaient exclus. Suite aux discussions, ces derniers bénéficieront d'une indemnité sur une base différente. Aucune voix, sauf celle des organisations syndicales, ne s'est élevée pour dénoncer cette inégalité entre secteur privé et secteur public et dont les fonctionnaires sont les perdants au nom de la sécurité de l'emploi qui serait devenue une anomalie qu'il conviendrait de corriger au plus vite. Tous précaires, voilà l'avenir au nom d'une conception particulière de la justice consistant à niveler par le bas.

Toute l'actualité syndicale accessible de votre bureau ou domicile sur

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/B31>

ENTRETIEN PROFESSIONNEL 2018

Nous vous remercions de l'accueil et de vos observations très positives sur le tract que nous avons distribué sur les nouveautés. Par ailleurs, nous sommes naturellement à votre disposition pour vous conseiller et vous soutenir dans les procédures d'appels le cas échéant.

LISTES D'APTITUDE

Nous sommes toujours à votre disposition pour soutenir les dossiers de nos collègues qui travaillent dans les services à vos côtés. Nous regrettons naturellement que les potentialités soient en très forte diminution.

CONCOURS

Un document qui vous sera très utile pour la préparation des épreuves orales est désormais à votre disposition sur demande et vous sera communiqué par messagerie.



L'information vraie au service des consommateurs

- COMPTEURS LINKY : L'AFOC AVAIT RAISON !

- AVENIR DE LA SNCF : UN RAPPORT ALIBI ; DES USAGERS SACRIFIES ?

Et toute l'actualité disponible sur le site de l'AFOC : www.afoc.net

L'ambition individuelle est une passion enfantine.

Y. de Gaulle.



Pour nous rejoindre et nous contacter : Contacts communs à la DINR et au SAHR.

Eric Bitbol, Philippe Flohr, Isabelle Bianchi, Daniel Le Metayer

Messagerie commune : fo.dresg@dgfip.finances.gouv.fr

Local commun : Bureau 1720 aile sud

Site internet commun : www.fo-dgfip-sd.fr/B31/